Bruxelles, 9 décembre 2021

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**80.000 coffres-forts Izimi activés
Retour sur une succès story numérique**

***Depuis le lancement au début de cette année, déjà 80.000 Belges ont ouvert Izimi, le coffre-fort numérique gratuit et super sécurisé proposé par le notariat belge. Ensemble plus de 270.000 documents ont été enregistrés.***

Il y a quelques mois, la Fédération du Notariat (Fednot), dans sa poursuite de la transition digitale, lançait Izimi, un coffre-fort numérique privé et sécurisé, et gratuitement accessible pour chaque citoyen belge. Un espace de stockage offrant jusqu’à 1 GB dans les services de base, mais aussi une plateforme de communication ultra sécurisée. Car la sécurité et la protection des données personnelles sont des critères non négociables des notaires.

Depuis le lancement de Izimi il y a quelques mois, la plateforme n’a cessé d’évoluer. Plus d’espace de stockage, une application mobile, l’ajout ou l’amélioration de fonctionnalités, la facilitation de l’activation…

C’est en effet une centaine d’informaticiens chez Fednot qui travaillent sur des solutions de simplification administrative afin de rapprocher le notariat du citoyen.

**Qui a un jour été en contact avec un notaire détient un coffre**

Savez-vous qu’il existe un coffre-fort pour chaque citoyen belge de plus de 18 ans ? Et que leurs actes notariés enregistrés depuis 2015 s’y trouvent déjà ? Car qui a un jour été en contact avec un notaire détient un coffre. A l’heure actuelle 80.000 Belges de plus de 18 ans ont déjà activé leur coffre.

Il semble que ce soit les résidents de la province du Luxembourg qui proportionnellement soient les plus actifs dans l’activation de leur coffre même si c’est dans la province Oost-Vlaanderen que se sont ouverts le plus de coffres (plus de 10.000). Une formalité de quelques minutes, souvent faite avec le notaire (2/3 assignent un notaire de référence à leur coffre), leur personne de confiance, ancrage familial encore bien présent.

**La confiance avant tout**

Mais ce sentiment de confiance, les plus jeunes générations veulent l’étendre en dehors de l’étude notariale physique. Avec Izimi, les notaires offrent un espace non-commercial, où les données ne seront pas utilisées à des fins marketing. Personne, pas même les notaires, n’a accès aux documents des citoyens. Il faut que celui-ci autorise expressément le notaire ou d’autres personnes à y avoir accès.

Outre ce respect de la vie privée et de la protection des données du citoyen, Fednot garantit également la sécurité de sauvegarde des informations stockées sur la plateforme. Celles-ci sont stockées sur plusieurs serveurs situés physiquement à divers endroits en Belgique. De plus, cette sécurité est régulièrement testée, afin de ne laisser aucune chance aux pirates informatiques.

**Démultiplication de notre existence numérique.**

 Les notaires l’observent régulièrement en accueillant des familles qui perdent un proche : les héritiers doivent rassembler des dizaines de documents pour la succession ou pour mettre fin à l’existence digitale du défunt : Peu de gens y pensent en rédigeant leur testament mais aujourd’hui, nous existons sur plusieurs dizaines de canaux digitaux (média sociaux, plateformes, codes d’accès, …) et n’avons pas suffisamment conscience de la pérennité de cette existence numérique après notre décès. S’en suit une galère administrative et procédurière pour les héritiers afin de clôturer ce patrimoine numérique, sans information les concernant.

Izimi permet ainsi de stocker numériquement et rassembler tous les documents importants qu’on détient mais aussi les mots de passe des comptes par exemple. Et c’est facile. Grâce à l’application mobile, scanner et enregistrer un document se fait en quelques secondes. Les catégories présentes sur la plateforme permettent ensuite d’organiser aisément ces différents documents... et de les retrouver ! Partager ensuite avec des proches ces informations numériques à travers Izimi, permet de leur éviter beaucoup d’embarras mais aussi d’être confronté à une existence sur les réseaux qui n’a plus lieu d’être.

[www.izimi.be](http://www.izimi.be)

------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**À propos du notariat en Belgique**Chaque année, 2,5 millions de clients franchissent la porte d’une étude notariale lors de moments-clés de leur vie. Ils y reçoivent des conseils indépendants sur mesure qui leur permettent de réaliser en toute confiance des projets tels que cohabiter, vendre une habitation, créer une société ou planifier une succession. Rendez-vous sur le site [www.notaire.be](http://www.notaire.be) pour plus d’informations sur les moments clés de votre vie, des vidéos, des FAQ et des modules de calcul.

 **À propos de Fednot**Le réseau de 1.150 études réunit 1.550 notaires et 8.000 collaborateurs. Ensemble, ils traitent plus de 900.000 dossiers par an. Fednot soutient les études en matière d’avis juridiques, de management, de solutions informatiques, de formations et d’information vers le grand public. www.fednot.be[www.fednot.be](http://www.fednot.be)

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Info presse:**Ellen Cleeren
Contact : 0499/57.23.60
E-mail : ellen.cleeren@fednot.be